Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 049-214901308-20250312-DELIB_2025_22-DE

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE **REPUBLIQUE FRANCAISE**

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBERATION N° 2025-22

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

DELIBERATION N°2025-22

FINANCES

BUDGET LES BRUYERES (2AU)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2024

Séance du 12 MARS 2025

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 7

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donnés pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,

Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,

Objet : Finances - Budget Les Bruyères (2AU) - vote du compte administratif 2024

Monsieur le Maire sort.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte administratif 2024 dressé par l'ordonnateur, Monsieur le Maire ;

VU le Compte de gestion 2024 dressé par le comptable ;

Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 049-214901308-20250312-DELIB_2025_22-DE

Le Conseil municipal :

- **VALIDE** le Compte administratif de l'exercice 2024 dressé par le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Exercice 2024			Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Résultat à la clôture de l'exercice 2024
	Recettes	Dépenses	Différence		
Section d'investissement	1 100.00 €	4 365.00 €	-3 265.00 €	3 900.00 €	635.00 €
Section de fonctionnement	4 365.00 €	4 365.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
				Total	**635.00 €**

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

DELIBERATION N°2025-22

FINANCES

BUDGET LES BRUYERES (2AU)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2024

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

MAIRIE D'ÉCUILLÉ 49460 MAINE-ET-LOIRE